



Le Venezuela dans la tourmente: un peuple confronté à l'Empire

Par [Oscar Fortin](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Mondialisation.ca, 26 février 2015

humanisme.blogspot.fr

En tout premier lieu, le Venezuela est un pays de l'Amérique du Sud qui fonctionne sur la base d'une [Constitution](#) que le peuple vénézuélien a acceptée majoritairement lors d'un référendum en 1999. Cette constitution consacre la séparation des trois grands pouvoirs de l'État : exécutif, législatif et judiciaire. Il s'agit donc d'un État de droit, régi selon les dispositions de cette Constitution du peuple. Une place importante y est faite à la participation du peuple dans l'exercice du pouvoir. C'est ce qu'on appelle la [démocratie participative](#).

Cette démocratie participative se distingue des démocraties représentatives par le fait que le peuple et ses intérêts passent avant ceux des oligarchies dominantes de la société. Dans les [démocraties représentatives](#), le citoyen et la citoyenne vont voter et donnent pour ainsi dire un chèque en blanc pour la durée du mandat à ceux et celles qui seront élus. Ces derniers pourront, à la limite, disposer des pouvoirs de l'État comme bon leur semble. En général, les constitutions des pays qui se font les défenseurs de la démocratie représentative ont été rédigées et votées par eux-mêmes. Les peuples concernés n'ont pas eu leur mot à dire.

Au Venezuela, le peuple, à travers divers regroupements, est impliqué dans la définition des grandes orientations des politiques gouvernementales. Le peuple est le lobby le plus important et celui auquel s'attache le plus le gouvernement. Il y a au Venezuela une mobilisation extraordinaire du peuple qui se manifeste et qui fait entendre sa voix. Ce sont les agriculteurs, les travailleurs, les femmes, les personnes âgées, les jeunes, etc. à qui le gouvernement ouvre ses portes, mais aussi auprès desquels il se fait intensément présent. Il y a pour ainsi dire un lien organique, entre le peuple et ses gouvernants, qui s'enracine dans le partage d'intérêts communs.



Cette démocratie du peuple, par et pour le peuple, fait mal à ceux et celles qui s'étaient approprié du mot « démocratie » pour faire des pouvoirs de l'État un pouvoir au service de leurs intérêts. Bien camouflés derrière les appareils de la démocratie et du bien commun, ces dirigeants se mettaient entièrement à la disposition de ceux et celles qui les avaient conduits à ces fonctions. En général, ce cheminement vers le pouvoir était relativement simple. D'abord un système électoral pas trop scrupuleux sur les normes et les votes, puis suffisamment d'argent pour faciliter des prises de décision des électeurs et électrices. Une fois en place, le paiement des redevances des commanditaires commence. Les richesses naturelles du pays seront remises non pas au plus offrant, mais au plus généreux dans ses pourboires. On se gardera de ce que le peuple en sache le moins possible, rendant l'accès à l'éducation plus dispendieuse. Le système devra permettre suffisamment d'alimentation pour que le travailleur et la travailleuse aient suffisamment d'énergie pour produire, mais pas trop pour en demander davantage.

Au Venezuela, avec l'arrivée de Chavez, en 1998, puis avec la nouvelle Constitution en 1999, ce scénario a été changé. Le peuple reprend son pouvoir pour servir d'abord et avant tout ses intérêts qui sont ceux du Bien commun. Rien pour plaire aux usurpateurs de la démocratie qui en avait fait une couverture pour leurs méfaits. La bourse et le pouvoir ont changé de mains. Le peuple et son gouvernement ont pris la bourse et le pouvoir.

Depuis ce jour, ces oligarchies et l'oncle Sam ne peuvent accepter que les revenus du pétrole leur échappent et que les pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires ne leur obéissent plus. Coups d'État, référendum révocatoire, élections par dessus élections, campagnes nationales et internationales pour discréditer, diaboliser, cette démocratie du peuple pour et par le peuple, rien n'y fit. Le Peuple et son gouvernement résistent. Pourtant, leurs adversaires ne lâchent pas.

En janvier dernier, ces adversaires ont créé la rareté des biens essentiels en gardant dans des entrepôts des centaines de milliers de tonnes de ces biens tout en imputant, per leurs médias, la faute au Gouvernement de Maduro, dans le but, évidemment, de soulever le peuple contre son gouvernement. Beaucoup de ces biens ont également servi à alimenter un marché au noir devenu plus que florissant. Il en fut de même avec les réseaux de contrebande qui en faisaient passer des tonnes du Venezuela à Colombie. Le peuple a su résister et ne pas se laisser emporter par la propagande et les frustrations générées par cette rareté.

Ce ne fut que parti remise. En février, plus précisément les 11 et 12 février, un coup d'État était démantelé par le Gouvernement. Il s'agissait d'un coup d'État planifié sur le modèle de celui du Chili, en 1973, pour ce qui a trait aux bombardements aériens, et de celui d'avril 2002, à Caracas, pour ce qui a trait au gouvernement de transition. C'est avec la collaboration de quelques militaires que des bombardements allaient détruire le Palais présidentielle de Miraflores, attaquer le centre d'information et de diffusion Télésurtv, le ministère intérieur et un quartier de la population de Caracas, dans ce dernier cas, pour semer la terreur auprès de la population. Informé de ces événements à venir, le gouvernement a procédé, le 11 février, à l'arrestation de certains des militaires impliqués, lesquels ont révélé la totalité du plan dans lequel ils s'étaient compromis.

Toutes ces informations ne sortent pas dans nos grands médias. On s'alimente plutôt des mensonges d'une propagande devenue grossière tellement elle s'éloigne de ce qui peut avoir un semblant de vérité. [Même l'Épiscopat vénézuélien](#) participe à ces opérations de dénigrement du gouvernement et de désinformation de ce qui se passe réellement au

Venezuela. Il agit comme une véritable agence des Etats-Unis dans le pays. Dans le cas de la crise provoquée par la guerre économique de janvier, il savait très bien qui étaient les responsables de la rareté de ces biens dans les centres de distribution, mais il n'en continua pas moins à imputer au gouvernement la responsabilité de cette crise.

Au Venezuela existent une Constitution et des procédures qui permettent de se défaire d'un dirigeant qui n'est pas à la hauteur de ses fonctions. Cette procédure est celle du [référendum révocatoire](#) dont peu d'États disposent. C'est une alternative pour l'opposition vénézuélienne de sortir le président Maduro de sa charge de Président. Il y a également des élections législatives qui sont prévues pour cette année. Une autre occasion pour l'opposition de s'imposer par la voie électorale comme majorité au Parlement.

Au Venezuela, c'est le Peuple qui décide. Ce ne sont ni les oligarchies, ni Washington qui décide, mais le Peuple. Si les mécontents et les insatisfaits se retrouvent en minorité, qu'ils prennent leur mal en patience en s'accommodant au régime de droit existant, sinon qu'ils prennent le maquis et qu'ils en subissent les conséquences. Qu'ils ne viennent surtout pas se faire passer pour les défenseurs de la démocratie alors qu'ils en sont les saboteurs. Aucun État se disant démocratique ne peut accepter que des groupes se présentent en toute impunité avec l'arme de la violence pour renverser un gouvernement légitimement élu. Des sanctions très sévères sont prévues pour ce type de personnes et d'organisations. Ce sont, à toute fin pratique, des terroristes à visage découverts.

Si ces adversaires du président Maduro sont si convaincus du bien-fondé de leurs qu'ils s'adressent aux tribunaux ou qu'ils aillent convaincre le peuple de leur point de vue. Ce n'est ni le pape ni Obama qui résoudront ce problème. Au Venezuela, l'arbitre suprême c'est le peuple. Cette référence est d'autant plus fiable que le Venezuela peut compter sur un système électoral qui laisse très peu d'espace à la fraude et à la tricherie, un des meilleurs au monde selon la Fondation Carter. Le vote déposé dans les urnes est celui qui est compté. Les Mexicains et bien d'autres peuples aimeraient bien avoir un tel système, mais ça ne leur sera possible qu'avec une nouvelle Constitution écrite par le peuple et pour le peuple.

Je termine en invitant tous les opposants qui se présentent pour de grands démocrates d'aller à la rencontre du peuple pour les convaincre de voter pour eux. Vos appels à Obama et au Pape ne sauront remplacer vos appels au Peuple. C'est lui qui, en dernière instance, décide. C'est ce qu'on appelle la démocratie.

Oscar Fortin
Le 26 février 2015

La source originale de cet article est humanisme.blogspot.fr
Copyright © [Oscar Fortin](#), humanisme.blogspot.fr, 2015

Articles Par : [Oscar Fortin](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu

responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca